

s'adresser à celui de St-Basile. M. Morin dut refuser de nouveau le secours de son ministère, et la malade mourut sans recevoir les sacrements de l'Eglise.

Vint ensuite la demande d'un service avec sépulture, qui fut également refusée. Alors M. Morin, menacé d'être poursuivi de nouveau, consulta l'archevêque, qui lui permit seulement de procéder à l'inhumation, comme officier civil, et sans aucune cérémonie religieuse. Le cadavre de la défunte put enfin aller reposer dans le cimetière du Cap-Santé, après avoir séjourné près d'une semaine dans la tour sud de l'église, en attendant la fin des débats.

Ce malheureux père de famille comprenant probablement que cette victoire partielle avait été trop chèrement achetée, se contenta de ce tout petit bonheur, et laissa M. Morin en paix. Nous sommes sûr que ce dernier ne demandait pas mieux, car ces incidents ont dû le fatiguer beaucoup plus que celui qui lui arriva un jour, pendant qu'il était à prêcher. Une personne, qui trouvait probablement sa doctrine trop ou trop peu orthodoxe, lui cria à pleins poumons, du jubé où elle avait pris place, " Vous avez menti. " Hâtons-nous de dire que cette interpellation, moins que parlementaire, lui était adressée par une pauvre folle. Elle n'eut pas le temps de faire sa preuve, car on l'entraîna immédiatement hors de l'église, et M. Morin put continuer tranquillement son instruction.

Les deux frères Laroche, heureusement, n'eurent pas d'imitateurs, bien que la mauvaise humeur des mécontents ait duré encore plusieurs années (1).

Le Cap-Santé comptait, en 1854, deux ecclésiastiques aspirant à l'honneur du sacerdoce: MM. les abbés F.-O. Thibaudeau et G. Gaudin. Le premier, presque à la veille d'être fait prêtre, fut enlevé à l'affection de sa famille et à l'estime de ses supérieurs ecclésiastiques, le 28 juin de la même année, à l'âge de 22 ans et huit mois. Il était diacre et sous-secrétaire de l'Archevêché lorsque la mort vint le frapper. Ses restes mortels reposent dans l'église du Cap-Santé, où ils furent déposés le premier juillet, après un service solennel auquel assistaient: MM. les abbés Edmond Langevin, alors secrétaire de l'Archevêché, Z. Gingras, curé de St-Basile, Dominique Racine, vicaire à Notre-Dame de Québec, et F. Morin, curé du Cap-Santé. Que la vie est bientôt

(1) Ceux qui pensent que nos canadiens sont faciles à gouverner se trompent étrangement.